CFA-AFRIQUE SA PROGRAMME INDICATIF

CONVENTION ANNUELLE CFA-AFRIQUE 2020 (8ème édition)_23JANVIER 2020

08H30-09H00: Accueil et installation

09H00-09H05: Mot de bienvenue du DG du Cabinet CFA-AFRIQUE SA

09H05-10H00: Rétrospective juridique et fiscale de l'année 2019

- Loi de finances rectificative;
- Présentation des principaux chefs de redressement des entreprises durant l'année 2019 ;

Animateurs: Mme Christelle BELEMSIGRI, Mme Orokia DEMBELE

10H00-10H25 : Pause-café

10H25-11H55 : Actualité juridique et fiscale

Présentation et commentaires des mesures fiscales de la loi de finances 2020

- L'amélioration du rendement de l'impôt;
- La promotion de la télé procédure ;
- Les mesures d'ajustement technique

Animateurs : Dr Brahima GUIRE, Dr Roger LANOU

11H55-12H45 : Débats avec les animateurs

12H45-13H20: Animation de stands Droit & Fiscalité - Consultations libres

- Stand fiscalité (fiscalité de porte et fiscalité intérieure)
- Stand droit des affaires
- Stand droit social

Animateurs : Dr Roger LANOU, Dr Ousmane BOUGOUMA, Mme Christelle BELEMSIGRI, Mme Orokia DEMBELE, M. Aziz DJIRE

13H20-13H30: Clôture de la convention

- Mot de clôture du DG du Cabinet CFA-AFRIQUE SA
- Remise du cahier du participant

13H30-14H00 : Déjeuner

14H00 : Fin de la journée.

Informations pratiques:

Date: Jeudi 23 janvier 2020;

Lieu: Hôtel Bravia;

Frais de participation : 50 000 F CFA HT/personne pour les clients CFA-AFRIQUE1;

75 000F CFA HT/personne pour les non-clients.

¹: Les clients CFA-AFRIQUE sont les clients ayant conclu un contrat d'assistance permanente avec le Cabinet CFA-AFRIQUE.